



PERSONNELS DES CAISSES DES ECOLES PLUS DE RESISTANCE, MOINS DE SILENCE

Les personnels des caisses des écoles sont majoritairement des femmes, elles sont sujettes et la CGT Affaires scolaires le dénonce depuis de nombreuses années à des inégalités salariales mais pas seulement. Elles sont touchées par la précarité de l'emploi, des temps non complet imposés donc des salaires très bas et pour cela elles ont recours à un deuxième emploi, peu d'opportunité de progression de carrière !

Elles sont confrontées à des conditions de travail difficiles, des tâches physiquement exigeants surtout quand des monte charges, des lave-vaisselle sont en panne et des environnements bruyants. Elles sont vite virées quand elles sont cassées par le travail.

ICI ON N'EST PAS AU BLED

Souvent d'origine étrangères, elles sont confrontées à des préjugés de la part de leurs employeurs, des réprimandes publics, de décision arbitraire ou injuste, de langage inapproprié parce que vulnérables !

La CGT Affaires scolaires exige de la considération envers ces personnels et dénonce le manque de reconnaissance, le manque de communication, l'absence de soutien de leurs dirigeants.

Pourtant, ces femmes contribuent activement et de manière bénéfique à leur travail, leur permettant de sortir de leurs responsabilités familiales et domestiques entraînant un épuisement physique et émotionnel. Des actions telles que les impliquer davantage, elles peuvent apporter des idées novatrices, améliorer leurs compétences en matière culinaire (pâtisserie...) leur savoir-faire au sein de leur environnement professionnel et auprès des enfants parisiens.

La CGT Affaires scolaires souhaite un service public municipal de la restauration scolaire à Paris (comme proposer en 2016) pour plus de cohérence des caisses des écoles, pour mettre fin aux inégalités de traitement entre les arrondissements envers les personnels et reconnaître les compétences et les déroulements de carrière de ces agents.

La CGT Affaires scolaires demande que l'on cesse d'embaucher des individus incompetents en tant que directeurs des caisses des écoles, et qu'ils fassent l'effort de se familiariser avec la restauration scolaire qu'ils trouvent des moyens pour améliorer les conditions de travail de leurs personnels.

MOINS DE MAUVAIS PATRONS, PLUS DE BONHEUR AU TRAVAIL

CGT Affaires Scolaires - Bourse du travail – Bureau 431 - 3 Rue de Château d'eau 75010 Paris



01.44.52.77.23



cgt.affairescolaires@gmail.com



Cgt Affaires Scolaires

